
Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques

Troisième session

Nairobi, 17-21 septembre 2012

Point 5 de l'ordre du jour provisoire*

Stratégie pour le secteur de la santé

Projet de stratégie pour le renforcement de la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique

Note du secrétariat

1. Par sa résolution II/8 sur les aspects sanitaires de la gestion rationnelle des produits chimiques, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a invité le secrétariat de l'Approche stratégique à élaborer, en consultation avec l'Organisation mondiale de la Santé (OMS), une stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique, pour examen par la Conférence à sa troisième session. Cet examen serait une première, puisque la Conférence n'a jamais auparavant axé ses travaux sur des questions intéressant la participation d'un secteur particulier. La stratégie proposée est reproduite dans l'annexe de la présente note.
2. La stratégie a été mise au point en tenant compte des résultats de la deuxième session de la Conférence intéressant la santé, notamment la résolution II/8, et des discussions en table ronde sur la santé publique, l'environnement et la gestion des produits chimiques, tenues durant le segment de haut niveau.¹ Il s'est appuyé en outre sur une consultation tenue à Ljubljana les 4 et 5 février 2010, sous la coprésidence de M. Iva Erzen (Slovénie) et de M. Jules DeKom (Suriname) et avec le soutien financier des gouvernements de l'Allemagne, du Canada et de la Slovénie.² La question de l'élaboration de la stratégie a été examinée lors des réunions régionales de l'Approche stratégique tenues qui ont eu lieu au cours de la période écoulée depuis la deuxième session de la Conférence, un premier projet étant posté sur le site Internet de l'Approche stratégique en novembre 2010. Toutes les observations reçues ont salué les travaux entrepris et exprimé leur soutien au contenu et à l'orientation de la stratégie.³ À la troisième réunion régionale sur l'Amérique latine et les Caraïbes, tenue dans la

* SAICM/ICCM.3/1

1 Un résumé des discussions en table ronde sur la santé publique, l'environnement et la gestion des produits chimiques tenues au cours de la deuxième session de la Conférence figure dans le rapport de la session (SAICM/ICCM.2/15).

2 Ont participé à la consultation des représentants du Bahreïn, du Bélarus, du Kenya, du Panama, de la République-Unie de Tanzanie, de la Slovénie, du Suriname, de la Suisse et de la Thaïlande, ainsi que des représentants de la Commission européenne, Health Care without Harm, du Conseil international des associations chimiques, du Conseil international des infirmières, de la Société internationale des médecins pour l'environnement, de la Fédération mondiale des associations de la santé publique, de l'Association médicale mondiale et de l'OMS.

3 Des observations sur le projet de stratégie ont été reçues des gouvernements de l'Albanie, de la Hongrie (au nom de l'Union européenne), de la République de Moldova, de la Slovénie et de la Suisse ainsi que de la Commission européenne, de la Direction européenne de la qualité des médicaments et soins de santé et du Programme des Nations Unies pour l'environnement.

ville de Panama du 30 mai au 3 juin 2011, une résolution soutenant expressément la stratégie pour le secteur de la santé a été adoptée.⁴

3. L'OMS a appelé l'attention de ses réseaux concernés, dans le secteur de la santé, sur l'élaboration de la stratégie. Un rapport formel sur les progrès dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique a été examiné par le Conseil exécutif de l'OMS à sa 126^e session (18-23 janvier 2010) ainsi que par la soixante-troisième Assemblée mondiale de la santé (17-21 mai 2011). Les incidences de la charge de morbidité attribuable aux produits chimiques,⁵ les rôles et responsabilités particuliers du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques et les possibilités d'amélioration de la santé publique grâce à la mise en œuvre de l'Approche stratégique ont été soulignés par l'OMS dans les réunions susmentionnées.

4. La stratégie a été examinée par le Groupe de travail à composition non limitée à sa première réunion, qui s'est tenue à Belgrade du 15 au 18 novembre 2011, suite à quoi un certain nombre de précisions mineures ont été apportées. La stratégie, ainsi que les amendements mis en évidence et les commentaires reçus, sont disponibles sur le site Internet de l'Approche stratégique.⁶

5. Le paragraphe 2 de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique stipule que la participation de tous les secteurs concernés et de toutes les parties prenantes, notamment aux niveaux local, national, régional et mondial, est considérée comme indispensable à la réalisation des objectifs de l'Approche stratégique. La section VII de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique, sur la mise en œuvre et l'évaluation des progrès accomplis, fait notamment référence à l'élaboration de plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique et la mise en place par les gouvernements, de mécanismes de mise en œuvre de l'Approche stratégique sur une base interministérielle ou interinstitutionnelle, de sorte que les intérêts de toutes les parties prenantes et tous les ministères nationaux concernés soient représentés et que tous les domaines de fond pertinents soient couverts. Aucune autre disposition permettant de renforcer l'engagement sectoriel n'est prévue. La stratégie a dès lors été conçue comme un complément sectoriel de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique, en particulier la section VII, décrivant certains types d'activités qui entraîneraient des liens plus étroits avec le secteur de la santé, et fournissant des informations et orientations complémentaires.

6. La stratégie proposée attire l'attention sur les difficultés et les opportunités qu'entraîne la collaboration avec le secteur de la santé, les objectifs de renforcement de cette collaboration et un certain nombre d'activités qui, si elles étaient réalisées, contribueraient à une collaboration accrue. Les six objectifs spécifiques de la stratégie proposée sont les suivants :

- a) Encourager un regain d'intérêt pour la gestion rationnelle des produits chimiques et une plus grande prise de conscience de sa nécessité parmi les parties prenantes du secteur de la santé, en renforçant leur capacité d'entreprendre des actions préventives, notamment grâce à l'amélioration du volume, de la qualité et de la pertinence des informations diffusées au secteur sur les aspects de la gestion des produits chimiques qui concernent la santé humaine;
- b) Impliquer activement le secteur de la santé dans l'augmentation du volume et l'amélioration de la qualité et de la pertinence des informations disponibles sur les incidences des produits chimiques sur la santé humaine, notamment par le biais d'une évaluation des risques;
- c) Renforcer la capacité du secteur de la santé de s'acquitter de ses rôles et responsabilités en matière de gestion des produits chimiques;
- d) Améliorer les consultations, les communications et la coordination avec d'autres secteurs et accroître le nombre d'actions conjointes aux niveaux national, régional et international;
- e) Assurer l'utilisation efficace des ressources existantes, notamment les organisations et les fonds, et lever des ressources supplémentaires au besoin;
- f) Renforcer la coordination, le leadership et la cohérence de l'action des organismes internationaux, y compris les organismes des Nations Unies, les secrétariats des conventions concernées, les agences multilatérales de financement et les banques régionales de développement, concernant la mise en œuvre de l'Approche stratégique dans le secteur de la santé.

4 SAICM/RM/LAC.3/3.

5 Annette Prüss-Ustün et autres « Knowns and unknowns on burden of disease due to chemicals: a systematic review », *Environmental Health*, vol. 10, No. 9 (2011). Disponible sur le site www.ehjournal.net/content/10/1/9. *Ten chemicals of major public health concern*. Disponible sur le site www.who.int/ipcs/assessment/public_health/chemicals_phc/en/index.html.

6 www.saicm.org/index.php?option=com_content&view=article&id=84&Itemid=599.

7. La stratégie proposée présente des exemples d'activités destinées à atteindre ces objectifs, regroupées autour des thèmes suivants : la sensibilisation, la mise à profit des réseaux actuels dans le secteur de la santé, l'autonomisation des correspondants de l'Approche stratégique, la mise en place de conditions saines dans les établissements de soins, le renforcement de la formation et du développement professionnels et l'augmentation du nombre d'actions conjointes, notamment celles liées à la fois à la santé et à l'environnement, qui sont une priorité pour plusieurs régions. La stratégie sera mise en œuvre par des institutions existantes, avec l'aide du Programme de démarrage rapide et sur la base de dispositifs financiers à long terme. Les actions stratégiques envisagées sont compatibles avec les dispositifs et mécanismes institutionnels de l'Approche stratégique, concernant notamment la coordination et la mise en œuvre nationales et régionales, voire les renforcent. Étant donné que la Conférence discutera des dispositions financières et techniques à sa troisième session, elle pourrait garder à l'esprit le type d'activités identifiées dans la stratégie pour le secteur de la santé, de sorte que les dispositions pour la mise en œuvre puissent être examinées plus avant, selon qu'il convient.

8. Dans l'optique de la troisième session de la Conférence, le Groupe de travail à composition non limitée avait été prié d'examiner l'opportunité d'élaborer des cibles et indicateurs de progrès spécifiques pour la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique ainsi qu'un plan d'action pour la période intersessions entre les sessions de la Conférence. Étant donné que le Groupe de travail n'a pas fait la demande pour que ces travaux soient effectués, la Conférence souhaitera peut-être demander au secrétariat, en consultation avec l'OMS, de fournir un rapport sur les progrès accomplis en matière de participation du secteur de la santé aux réunions de l'Approche stratégique et aux sessions de la Conférence.

9. La Conférence souhaitera peut-être :

- a) Adopter la stratégie envisagée sur le renforcement de la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique;
- b) Prier le secrétariat de faire rapport, en collaboration avec l'OMS, sur la mise en œuvre de la stratégie, aux sessions de la Conférence à partir de la quatrième session.

Projet de stratégie pour le renforcement de la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques

I. Introduction

1. L'Approche stratégique de la gestion internationale des produits chimiques est un cadre d'action mondial destiné à orienter les efforts nécessaires pour atteindre l'objectif fixé dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable, à savoir faire en sorte que, d'ici à 2020, les produits chimiques soient utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves sur la santé humaine et sur l'environnement soient réduits au minimum. La participation de tous les secteurs concernés et de toutes les parties prenantes est essentielle pour réaliser les objectifs de la Stratégie politique globale de l'Approche stratégique.
2. La gestion rationnelle des produits chimiques et la santé humaine jouent un rôle déterminant dans la quête d'un développement durable, impliquant notamment l'élimination de la pauvreté et de la maladie et le relèvement et la préservation des niveaux de vie dans les pays à toutes les phases de développement. Le secteur de la santé se préoccupe des incidences de tous les produits chimiques sur la santé humaine, quels que soient le secteur économique concerné (industrie, agriculture ou extraction minière) et le stade du cycle de vie auquel l'exposition intervient (production, utilisation ou élimination). Il peut aussi contribuer à une gestion rationnelle des produits chimiques dans ses propres activités de soins de santé, de manière à prévenir des problèmes de santé professionnelle et publique et d'hygiène du milieu, découlant de telles activités.
3. Par sa résolution II/8, la Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques a invité le secrétariat de l'Approche stratégique à élaborer, en consultation avec l'Organisation mondiale de la santé (OMS) et dans la limite des ressources disponibles, une stratégie visant à renforcer la participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique. L'examen de la présente stratégie est une première, car la Conférence ne s'est jamais auparavant penchée sur les approches sectorielles pouvant contribuer à la réalisation de ses objectifs.

II. Le contexte

4. Les produits chimiques et l'industrie chimique contribuent dans une large mesure à l'activité économique mondiale, aux niveaux de vie et à la santé. L'industrie chimique mondiale devrait, d'après les prévisions actuelles, continuer de s'accroître régulièrement jusqu'en 2030, compte tenu de la progression tendancielle persistante de l'utilisation et de la production de produits chimiques dans les pays en développement et des risques correspondants de plus grandes incidences de ces produits sur la santé humaine. Une implication renforcée du secteur de la santé est déterminante pour prévenir ces incidences.

A. Incidences des produits chimiques sur la santé humaine

5. Malgré les progrès réalisés dans la gestion rationnelle des produits chimiques ces dernières années, les incidences sur la santé d'une gestion peu rationnelle de ces produits restent préoccupantes dans la plupart des pays. D'après les estimations de l'OMS, plus de 25 % de la charge mondiale de la morbidité peuvent être attribués à des facteurs environnementaux évitables, notamment l'exposition aux produits chimiques.¹ Une étude systématique établie récemment de la charge de la morbidité liée à ces produits a estimé qu'en 2004, 8,3 % du total des décès, soit 4,9 millions, et 86 millions d'années de vie corrigées de l'invalidité (5,7 % du total) étaient attribuables à l'exposition environnementale et professionnelle à certains produits chimiques, résultant de leur gestion non rationnelle.² Les empoisonnements non intentionnels tuent 355 000 personnes chaque année, selon les estimations, et, dans les pays en développement, où les deux tiers de ces décès interviennent, ces empoisonnements sont étroitement associés à une exposition excessive à des produits chimiques toxiques, notamment les pesticides, et à une utilisation inadaptée de ces produits.³

6. Malgré l'ensemble des connaissances disponibles sur les produits chimiques posant un problème majeur de santé publique,⁴ les risques sanitaires associés à ces produits (y compris le mercure et le plomb) n'ont pas encore été éliminés. On estime, par exemple, que l'exposition au plomb entraîne, chaque année, 600 000 nouveaux cas de déficience intellectuelle chez des enfants.⁵ Des incidents liés aux produits chimiques ayant un impact potentiel au niveau international sur la santé publique continuent d'être signalés régulièrement, notamment, ces dernières années, le déversement de déchets toxiques en Côte d'Ivoire, des cas d'empoisonnement en masse par du bromure de sodium en Angola et des cas d'empoisonnement grave au plomb des populations locales imputables à des opérations de recyclage de piles au Sénégal et à l'extraction minière artisanale de l'or au Nigéria. Dans les pays en développement, où les systèmes de santé sont fragiles, ces incidents peuvent prendre des proportions considérables et avoir des conséquences sur le fonctionnement même du secteur de la santé.

B. Composition du secteur de la santé

7. Le secteur de la santé est la partie de l'économie qui prend en charge les problèmes sanitaires de la société. Il concerne aussi bien la médecine préventive que la médecine curative, la réglementation de la prestation de services de santé, la fixation de normes, y compris pour la santé publique et professionnelle et pour l'hygiène du milieu, que la production et le contrôle de la distribution de médicaments. Ce secteur est composé d'organisations diverses avec des composantes privées, publiques, bénévoles, traditionnelles et informelles.

¹ Annette Prüss-Ustün and Carlos Corvalán, *Preventing Disease through Healthy Environments: towards an estimate of the environmental burden of disease*, Organisation mondiale de la santé 2006, disponible sur le site <http://apps.who.int/bookorders/anglais/detart1.jsp?sesslan=1&codlan=1&codcol=15&codcch=680>.

² Annette Prüss-Ustün et autres, « Knowns and unknowns on burden of disease due to chemicals: a systematic review », *Environmental Health*, vol. 10, No. 9 (2011). Disponible sur le site www.ehjournal.net/content/10/1/9. Les estimations de la charge de morbidité attribuable prenaient compte les sources suivantes : produits chimiques en cause dans des empoisonnements graves non délibérés; produits chimiques en cause dans des empoisonnements professionnels accidentels; pesticides en cause dans les blessures auto-infligées; amiante; cancérogènes pulmonaires professionnels; substances leucémogènes professionnelles; particules en milieu professionnel; polluants atmosphériques extérieurs; polluants atmosphériques intérieurs; polluants atmosphériques intérieurs dus à la combustion de combustibles solides; fumée secondaire; plomb; et arsenic dans l'eau potable. Ce document est disponible pour les participants de la Conférence sous la cote SAICM/ICCM.3/INF/13.

³ OMS, *The Global Burden of Disease: 2004 Update. 2008*. Disponible sur le site www.who.int/healthinfo/global_burden_disease/GBD_report_2004update_full.pdf.

⁴ OMS, *Preventing disease through healthy environments: action is needed on chemicals of major public health concern*, 2010. Disponible sur le site www.who.int/ipcs/features/10chemicals_en.pdf.

⁵ Annette Prüss-Ustün et autres, « Knowns and unknowns on burden of disease due to chemicals: a systematic review », *Environmental Health*, vol.10, No. 9 (2011).

8. La population active dans le secteur de la santé est constituée par toutes les personnes exerçant des activités dont l'objectif essentiel est d'améliorer la santé.⁶ Sont visés les médecins, les infirmiers/infirmières, les sages-femmes, les professionnels de la médecine traditionnelle et complémentaire, le personnel paramédical, les dentistes, les pharmaciens, les spécialistes de la santé et de l'hygiène environnementales et professionnelles, les audiologues, les thérapeutes de la parole, les agents (ou travailleurs) sociaux et communautaires et les techniciens des laboratoires d'analyses médicales et d'anatomie pathologique. On peut aussi trouver des professionnels de la santé en dehors de l'industrie traditionnelle, à savoir les médecins travaillant pour des sociétés privées ou en tant que chercheurs et professeurs à l'université.

9. Les associations professionnelles jouent un rôle important dans le secteur non gouvernemental, représentant les intérêts des salariés du secteur de la santé, comme les infirmiers/infirmières, les sages-femmes, les hygiénistes du travail, les généralistes et les spécialistes. Les chercheurs et les enseignants jouent aussi un rôle important, car ils mènent des recherches liées à la toxicologie et à la santé professionnelle et publique, en plus de former les futurs professionnels de la santé.

10. Les ministres de la santé ont un rôle directeur et exercent une fonction centrale dans la formulation des politiques et la fixation de normes pour la prestation de services et la protection de la santé publique. Des institutions et des organismes spécialisés en santé publique et professionnelle existent dans nombre de pays et s'acquittent de fonctions comme la recherche, la surveillance des laboratoires, la fourniture d'avis consultatifs sur la sécurité des aliments, des médicaments et des produits chimiques, y compris l'évaluation des risques, le suivi de la santé publique et professionnelle, et la gestion rationnelle des produits chimiques sur le lieu du travail et le milieu environnant.

11. L'Organisation mondiale de la Santé est l'organisme chef de file pour les questions de santé dans le système des Nations Unies. Plusieurs autres organisations internationales ont des activités et des intérêts dans le secteur de la santé, notamment l'Organisation internationale du travail, pour les questions liées au travail; l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, pour la sécurité alimentaire; l'Organisation de coopération et de développement économiques, pour performance des systèmes de santé; le Programme des Nations Unies pour le développement, pour les liens entre la santé et le développement; le Programme des Nations Unies pour l'environnement, pour les liens entre la santé et l'environnement; le Fonds des Nations Unies pour l'enfance, pour les problèmes de développement et les problèmes humanitaires concernant les enfants; et la Banque mondiale, pour l'aide au développement sanitaire. L'Assemblée mondiale de la santé, qui est l'organe directeur de l'OMS, a examiné les problèmes liés aux produits chimiques et l'Approche stratégique lors de plusieurs de ses sessions annuelles, adoptant, en 2010, des résolutions concernant la gestion écologiquement rationnelle des déchets et les pesticides et produits chimiques périmés.⁷

C. Rôles et responsabilités du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques

12. Les principaux rôles et responsabilités du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques peuvent être résumés comme suit:

- a) Prévenir et gérer les urgences chimiques, y compris le traitement médical des victimes;
- b) Rassembler des preuves cliniques et des données de recherche sur les risques chimiques et informer les responsables et le public;
- c) Travailler avec d'autres secteurs pour prôner des actions concernant les produits chimiques et des solutions de remplacement plus sûres;
- d) Sensibiliser à la nécessité d'assurer la sécurité chimique, eu égard en particulier à la protection des populations vulnérables;
- e) Évaluer l'incidence des politiques de gestion des produits chimiques, grâce au suivi et à l'évaluation, y compris le biocontrôle et la surveillance sanitaire;
- f) Partager les connaissances et participer aux mécanismes internationaux mis en place pour résoudre les problèmes liés aux produits chimiques.

13. S'agissant de certains des rôles susmentionnés, comme ceux liés aux urgences et aux empoisonnements, l'état de préparation et de réactivité du secteur de la santé constitue un élément très

⁶ Organisation mondiale de la Santé, *Statistiques mondiales de la santé*, 2010. Disponibles sur le site www.who.int/whosis/2010/en/index.html.

⁷ Résolution WHA 63.26 sur l'amélioration de la santé grâce à une gestion rationnelle des pesticides obsolètes et autres produits chimiques obsolètes. Disponible sur le site http://apps.who.int/gb/or/e/e_wha63r1.html

visible des dispositifs nationaux de gestion des produits chimiques. Moins visible mais tout aussi important est le rôle du secteur de la santé dans la prévention, le diagnostic et le traitement des maladies et l'utilisation des connaissances existantes pour mieux comprendre et traiter les incidences de l'exposition à des produits chimiques. Cet aspect revêt un intérêt particulier car les conséquences de l'exposition à ces produits peuvent ne pas être immédiatement apparentes, par exemple dans les expositions chroniques à certains produits chimiques un effet de cause à effet ne peut souvent être déterminé qu'après la réalisation d'études épidémiologiques, cliniques, toxicologiques ou analytiques. Les pesticides périmés et les autres produits chimiques qui ne sont plus utilisés constituent une menace permanente de pollution. Évaluer les incidences sur la santé de ces situations grâce au suivi et à l'évaluation, notamment au biocontrôle et à la surveillance sanitaire, joue un rôle majeur dans la protection des populations vulnérables et des générations futures. Le secteur de la santé participe aussi à des recherches observationnelles et expérimentales.

14. Les connaissances seules ne suffisent pas, toutefois, et le secteur pourrait jouer un rôle plus large en prônant des actions concernant les produits chimiques et les solutions de remplacement plus sûres, notamment la mise en œuvre et le respect des instruments juridiques, des normes et des politiques. Dans de nombreux pays, les effets des produits chimiques sur la santé sont la principale préoccupation environnementale du grand public. Étant donné la confiance placée dans les médecins, le personnel infirmier et les autres travailleurs sanitaires communautaires, les professionnels de la santé occupent une position cruciale en matière de diffusion d'informations crédibles au public.

15. Outre la nécessité de faire face aux conséquences négatives des produits chimiques utilisés dans les autres secteurs économiques, le secteur de la santé est aussi un gros consommateur de produits chimiques dans la prestation de soins et dans la gestion des installations sanitaires. Parmi ces produits chimiques peuvent figurer les biocides et d'autres désinfectants et stérilisateurs, les pesticides pour le contrôle des nuisibles sur site, les agents nettoyants, les produits chimiques incorporés dans les instruments médicaux (par exemple les thermomètres et les instruments électroniques), les produits pharmaceutiques et les pesticides utilisés pour le contrôle des vecteurs de maladie, comme le paludisme. Les recherches récentes ont montré que les salariés du secteur de la santé peuvent courir plus de risques que le public en général du fait des produits chimiques utilisés sur leur lieu de travail. Par exemple, les travailleurs sanitaires auraient le taux le plus élevé d'asthme mesuré chez les adultes de tous les principaux groupes professionnels et seraient beaucoup plus menacés par les maladies respiratoires chroniques.⁸ En remédiant à l'exposition aux produits chimiques dans les établissements de soins, le secteur de la santé peut de façon active, démontrer des pratiques rationnelles de gestion des produits chimiques et tirer parti d'une importante occasion d'être plus impliqué et de montrer l'exemple.

III. Enjeux et opportunités

16. Nombre des facteurs qui influent sur le niveau de participation du secteur de la santé à la mise en œuvre de l'Approche stratégique semblent tenir à l'absence d'un langage commun, à une appréciation insuffisante des gains mutuels et à un défaut d'appropriation commune des problèmes prioritaires en matière de gestion rationnelle des produits chimiques. Si de nombreux exemples positifs de participation existent bien, un niveau plus important et plus régulier d'implication est possible. Le secteur de la santé considère surtout l'Approche stratégique comme un cadre d'action environnemental, ainsi qu'en témoigne le fait que le secteur de l'environnement est le plus fortement représenté dans les dispositifs institutionnels la concernant. Les principaux enjeux et opportunités auxquels est confronté le secteur de la santé à cet égard, et pouvant servir de contexte à la présente stratégie, sont exposés ci-après.

A. Niveau actuel de participation aux dossiers concernant les produits chimiques

17. Malgré une certaine implication d'un nombre croissant d'organisations du secteur de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques, une participation plus importante et plus régulière est à la fois souhaitable et possible. Parmi les exemples ayant donné de bons résultats, on peut citer : la campagne de sensibilisation pour l'élimination du mercure dans les appareils médicaux, le rôle joué par le secteur de la santé dans l'amélioration de la gestion des déchets sanitaires et l'implication des pédiatres, des généralistes, du personnel infirmier, des sages-femmes et des institutions liées à la santé dans les initiatives visant à remédier aux effets négatifs potentiels des facteurs environnementaux sur la santé des enfants.

⁸ Pia Markkanen et autres. *Cleaning in healthcare facilities: reducing human health effects and environmental impacts*. Avril 2009. Health Care Research Collaborative. Disponible sur le site www.noharm.org/us_canada/reports/2009/apr/rep2009-04-20.php.

18. Le secteur de la santé participe à la gestion des problèmes liés aux produits chimiques essentiellement par le biais de ses programmes d'action traditionnels, tels que ceux concernant la sécurité alimentaire, la santé sur le lieu de travail, la qualité de l'eau potable et la pollution atmosphérique. Ces domaines ne sont pas toutefois vraiment considérés comme faisant partie de l'effort international de gestion des produits chimiques, car ils ont souvent leurs propres structures d'action spécialisées. La plupart des législations applicables aux produits chimiques sortent du domaine de compétence du secteur. En outre, les nombreux cadres et accords nationaux, régionaux et internationaux de gestion des produits chimiques ont été mis en œuvre de façon fragmentée, d'où la difficulté pour le secteur de la santé de se tenir au courant des règles comme des possibilités de contribution, avec le risque d'actions faisant double emploi ou de négligence de problèmes importants.

19. Certains segments influents du secteur ont la possibilité d'améliorer considérablement leur participation. Par exemple, les groupes professionnels, comme les médecins, les infirmiers/infirmières, les professionnels de la santé au travail et les hygiénistes industriels, font partie d'associations professionnelles puissantes, jouissent d'une autorité considérable et d'une grande estime de la part du public, ce qui offre des possibilités considérables de promouvoir et de faire comprendre l'Approche stratégique.

B. Avantages de la participation

20. La Conférence internationale sur la gestion des produits chimiques est un forum international ayant fait ses preuves et voué à la réalisation d'ici à 2020 de l'objectif concernant les produits chimiques fixé dans le Plan de mise en œuvre du Sommet mondial pour le développement durable. Parvenir à cet objectif reste un enjeu pour tous les pays. L'ampleur et la complexité des problèmes liés aux produits chimiques, le risque de fragmentation des efforts aux niveaux national, régional et mondial et la nécessité identifiée d'un développement des capacités sont autant d'arguments solides en faveur de la pleine utilisation de la Conférence pour mettre en place et renforcer un niveau supérieur de coopération entre les secteurs.

21. Les avantages potentiels d'une telle coopération sont notamment une meilleure prise de conscience des problèmes auxquels sont confrontés différents secteurs, le renforcement du dialogue, le partage des données d'expérience et de l'information et la mise en place d'actions et de capacités communes. L'amélioration de l'accès conjoint aux ressources financières disponibles joue un rôle déterminant dans la promotion et le renforcement de la coopération. L'opinion généralement exprimée est que les avantages de la coopération intersectorielle doivent être précisés et/ou faire l'objet d'une meilleure communication de façon à assurer une reconnaissance, une implication et un soutien plus larges. Cela est particulièrement pertinent pour les secteurs largement sous-représentés, comme celui de la santé publique. La participation est souvent limitée par le manque de prise de conscience et de compréhension de l'Approche stratégique en tant que cadre d'action volontaire. Plusieurs initiatives existantes concernant l'Approche stratégique, comme celles destinées à intégrer les produits chimiques dans les programmes nationaux de développement et à contribuer à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement et du Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique, n'ont pas été encore pleinement exploitées, malgré leurs importants avantages potentiels pour le secteur de la santé.

C. Institutions de l'Approche stratégique

22. Les activités publiques en faveur de l'environnement sont celles qui sont le plus fortement représentées dans le cadre institutionnel de l'Approche stratégique. Le secrétariat a estimé que plus de 80 % des correspondants nationaux de l'Approche stratégique sont situés dans les ministères de l'environnement et que les participants aux négociations de la Conférence et aux réunions régionales viennent essentiellement de ce secteur.⁹ Des dispositifs efficaces de coordination nationale, tels qu'envisagés au paragraphe 23 de la Stratégie politique globale, revêtent donc une importance primordiale pour permettre la participation de tous les secteurs concernés, y compris le secteur de la santé; pour arriver à une meilleure compréhension des rôles et responsabilités de chacun d'entre eux; pour tirer parti de leurs avantages comparatifs; et pour faciliter la tâche des correspondants nationaux. Dans certains pays, les difficultés rencontrées pour identifier les contacts pertinents dans le secteur de la santé ont fait obstacle à l'établissement d'interactions sectorielles. En outre, plusieurs organisations clés du secteur de la santé, essentiellement des organisations professionnelles et non gouvernementales, n'ont pas encore désigné de correspondant pour l'Approche stratégique.

D. Priorités de l'Approche stratégique concernant la santé

23. Dans le cadre de l'élaboration de l'Approche stratégique, le secrétariat de l'OMS a coordonné l'identification des priorités pertinentes dans le secteur de la santé, notamment les actions visant à : améliorer la capacité d'accéder aux connaissances scientifiques, de les interpréter et de les appliquer; combler les lacunes de ces connaissances; élaborer et utiliser des méthodes harmonisées pour l'évaluation des produits chimiques à risque; améliorer les méthodes utilisées pour déterminer les incidences des produits chimiques sur la santé humaine, établir les priorités d'action, détecter les produits chimiques et suivre les progrès de l'Approche stratégique; renforcer la capacité des pays de faire face aux cas d'empoisonnement et autres incidents liés aux produits chimiques; mettre au point des stratégies concernant expressément la santé des enfants et des travailleurs; et promouvoir des solutions de remplacement pour les produits chimiques très toxiques et persistants. Ces priorités figurent parmi celles mentionnées dans le Plan d'action mondial de l'Approche stratégique dans ses domaines de travail concernant la protection de la santé humaine, les enfants et la sécurité chimique ainsi que la santé et la sécurité professionnelles.¹⁰ Il est difficile de dire dans quelle mesure ces priorités et d'autres aspects intéressant le secteur de la santé sont pris en compte dans les plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique.

E. Réforme et développement du secteur de la santé

24. Les ministères de la santé font montre d'une forte détermination à l'égard des soins de santé primaires, qui doivent servir de base à la réforme du secteur et à la réalisation des Objectifs du Millénaire pour le développement, dans lesquels l'accent est mis sur l'élimination de la pauvreté et d'autres inégalités sanitaires. La sécurité sanitaire et, en particulier, la prise de conscience croissante de la nécessité d'une réponse efficace aux menaces internationales pesant sur la santé publique, ont encouragé les efforts visant à mettre en œuvre le Règlement sanitaire international révisé.¹¹ Ce Règlement, entré en vigueur en 2007 après l'adoption de l'Approche stratégique, constitue un instrument international légalement contraignant présentant un intérêt pour la gestion rationnelle des produits chimiques. Il concerne non seulement les épidémies de maladies existantes et émergentes, mais aussi les événements chimiques transfrontières. Des activités de renforcement des capacités sont entreprises par les ministères de la santé dans le contexte de la mise en œuvre du Règlement révisé, pour assurer l'existence des compétences dans un certain nombre de domaines clés, notamment l'amélioration des dispositifs de préparation, d'alerte et d'intervention en cas d'urgence; le développement des capacités des laboratoires; l'amélioration de la coordination des inspections dans certains aéroports, ports et postes-frontières terrestres; et le renforcement des capacités nationales dans le domaine de la surveillance épidémiologique, de l'évaluation des risques et de la communication. Ces activités offrent la possibilité de renforcer la coordination entre le secteur de la santé et les autres secteurs impliqués dans la gestion rationnelle des produits chimiques.

F. Initiatives régionales concernant la santé et l'environnement

25. Nombre de ministères de la santé et de l'environnement sont déjà déterminés à faire face conjointement aux incidences de l'environnement sur la santé. Les actions visant à intensifier la collaboration entre les ministères de la santé et de l'environnement, notamment à identifier les domaines prioritaires communs, à mettre en œuvre des plans d'action nationaux sur l'environnement et la santé et à convenir d'activités complémentaires spécifiques, sont une caractéristique de plusieurs initiatives régionales sur la santé et l'environnement.

26. La Déclaration de Libreville sur la santé et l'environnement en Afrique, adoptée en 2008 par la première Conférence interministérielle sur la santé et l'environnement en Afrique, a imprimé l'élan nécessaire à un engagement politique renforcé pour catalyser les modifications des institutions, des politiques et des investissements indispensables à la réduction des menaces environnementales pesant sur la santé. En Europe et dans les Amériques, les initiatives régionales sur la santé et l'environnement sont depuis longtemps au cœur du mouvement visant à réduire les effets négatifs des facteurs environnementaux sur la santé des enfants. En Asie du Sud-Est et de l'Est, les processus ministériels régionaux pertinents sur la santé et l'environnement se sont focalisés sur le partage d'informations et de données entre pays membres concernant les incidences des produits chimiques ainsi que sur l'amélioration de leurs connaissances et compétences techniques respectives pour améliorer l'évaluation et la gestion des risques liés aux produits chimiques. À la cinquième Conférence

¹⁰ Plan d'action mondial de l'Approche stratégique, domaines de travail sur la protection de la santé humaine (activités 2 à 6), les enfants et la sécurité chimique (activités 7 à 10) et la santé et la sécurité professionnelles (activités 11 à 21).

¹¹ Organisation mondiale de la Santé, *Règlement sanitaire international (2005)*. Disponible sur le site <http://www.who.int/ihr/about/fr/index.html>

ministérielle sur l'environnement et la santé, les ministres et les représentants des pays européens ont adopté la Déclaration de Parme sur l'environnement et la santé,¹² réaffirmant leur détermination à faire face aux principaux enjeux environnementaux et sanitaires et à faire mieux comprendre les nouvelles priorités. Les interactions entre l'Approche stratégique et ces initiatives régionales sur la santé et l'environnement doivent encore pleinement être exploitées.

G. Capacités dans le secteur de la santé

27. L'OMS prône le renforcement des systèmes sanitaires au niveau mondial, notamment pour faire face aux inégalités observées en matière de santé partout dans le monde. Compte tenu des pénuries chroniques de personnel sanitaire dans nombre de pays, l'aptitude à travailler sur la gestion des produits chimiques n'est pas optimale. Au niveau national, les ministères et les autres secteurs peuvent jouer un rôle important en appelant de leurs vœux le renforcement des capacités du secteur de la santé, eu égard aux rôles et responsabilités qui sont les siens en matière de sécurité des produits chimiques. Les besoins en matière de renforcement des capacités dans le secteur de la santé, pour s'acquitter des rôles et responsabilités définis en matière de gestion rationnelle des produits chimiques pourraient faire l'objet d'une évaluation plus approfondie. On suppose souvent que les compétences nécessaires pour s'acquitter de ces rôles et responsabilités existent déjà, mais les données disponibles ne le confirment pas. Par exemple, bien que les infirmier(e)s constituent le groupe le plus important de professionnels de la santé et sont souvent le premier et le seul point de contact pour un grand nombre d'individus, la plupart d'entre eux n'ont reçu aucune formation formelle en matière de santé professionnelle ou environnementale.¹³ La confiance accordée par le public à la profession médicale pour répondre aux questions concernant sa santé contraste aussi avec la médiocrité de la formation en matière de santé professionnelle ou environnementale prévue dans les programmes de cours d'un grand nombre d'écoles médicales. L'absence bien connue de centres antipoison et de laboratoires d'analyses dans nombre de régions est une autre indication de la nécessité de renforcer la capacité du secteur de la santé pour ce qui est de la gestion des produits chimiques.

IV. Buts et objectifs de la stratégie

28. Le principal objectif de la stratégie est de définir une approche intergouvernementale consensuelle pour renforcer la participation du secteur de la santé à la gestion rationnelle des produits chimiques et, ainsi, accroître la probabilité selon laquelle, d'ici à 2020, les produits chimiques seront utilisés et produits de manière à ce que les effets néfastes graves sur la santé humaine et sur l'environnement soient réduits au minimum.

29. La stratégie complète la Stratégie politique globale, en particulier la section VII sur la mise en œuvre et l'évaluation des progrès accomplis, en faisant mieux connaître les difficultés auxquelles est confronté le secteur de la santé et les opportunités qui s'offrent à lui en matière de gestion rationnelle des produits chimiques, et en mettant l'accent sur un certain nombre de mesures qui contribueraient à faciliter une plus grande participation du secteur de la santé dans l'Approche stratégique.

30. La stratégie comporte six objectifs spécifiques :

- a) Encourager un regain d'intérêt pour la gestion rationnelle des produits chimiques et une plus grande prise de conscience de sa nécessité parmi les parties prenantes du secteur de la santé, en renforçant leur capacité d'entreprendre des actions préventives, notamment grâce à l'amélioration du volume, de la qualité et de la pertinence des informations diffusées au secteur sur les aspects de la gestion des produits chimiques qui concernent la santé humaine;
- b) Impliquer activement le secteur de la santé dans l'augmentation du volume et l'amélioration de la qualité et de la pertinence des informations disponibles sur les incidences des produits chimiques sur la santé humaine, notamment par le biais d'une évaluation des risques;
- c) Renforcer la capacité du secteur de la santé de s'acquitter de ses rôles et responsabilités en matière de gestion des produits chimiques;
- d) Améliorer les consultations, les communications et la coordination avec d'autres secteurs et accroître le nombre d'actions conjointes aux niveaux national, régional et international;
- e) Assurer l'utilisation efficace des ressources existantes, notamment les organisations et les fonds, et lever des ressources supplémentaires au besoin;

12 Disponible sur le site www.euro.who.int/__data/assets/pdf_file/0011/78608/E93618.pdf.

13 Leyla Erk McCurdy et autres, « Incorporating environmental health into paediatric medical and nursing education », *Environmental Health Perspectives*, vol. 112, No. 17 (2004), pp. 1755–1760.

f) Renforcer la coordination, le leadership et la cohérence de l'action des organismes internationaux, y compris les organismes des Nations Unies, les secrétariats des conventions concernées, les agences multilatérales de financement et les banques régionales de développement, concernant la mise en œuvre de l'Approche stratégique par le secteur de la santé.

V. Principes directeurs

31. Les termes « participation », « engagement », « appropriation » et « implication » sont utilisés indifféremment dans la stratégie pour désigner un continuum dans lequel les individus ou les groupes passent d'une prise de conscience élémentaire à une implication et des actions personnelles, professionnelles et institutionnelles. Le plus haut degré d'engagement multisectoriel correspond à une communauté d'actions et de décisions avec les autres parties prenantes de l'Approche stratégique. Le plus souvent, il donne lieu à des partenariats, des alliances et des plans d'action conjoints.

32. Un certain nombre de principes directeurs et de considérations ont guidé l'élaboration de la stratégie. Parmi les plus importants figuraient la nécessité de mettre l'accent sur la prévention des incidences sur la santé humaine de l'utilisation actuelle ou future de produits chimiques; le besoin d'ancrer fermement les mesures stratégiques dans des connaissances vérifiées, en utilisant les connaissances scientifiques – et en y contribuant – en matière de liens entre l'exposition environnementale et les incidences sur la santé humaine; et la nécessité de veiller à la participation et la protection des groupes vulnérables, comme les femmes, les enfants, les personnes âgées, les populations autochtones ainsi que les groupes économiquement et socialement défavorisés, notamment en fournissant des informations compréhensibles et équitables.

33. D'autres principes directeurs et considérations significatifs dans l'élaboration de la stratégie sont notamment l'importance de promouvoir la logique et de la cohérence; de s'appuyer sur des politiques, des engagements et des processus existants et d'en démultiplier l'impact; d'encourager une coordination et coopération de plus en plus étroites entre parties prenantes dans un cadre commun d'action; et enfin la nécessité pour la stratégie de respecter l'expérience, les capacités les priorités et la diversité de chaque pays qui la met en œuvre, reconnaissant que des parties prenantes peuvent avoir des missions, expériences, perspectives et capacités différentes.

34. Étant donné que l'Approche stratégique comprend des dispositions visant à protéger la santé humaine et que le Plan d'action mondial comprend toutes les priorités du secteur de la santé, identifiées pendant l'élaboration de l'Approche stratégique, la stratégie actuelle n'a pas pour but de définir des mesures supplémentaires à cet égard mais plutôt de se concentrer sur des mesures qui, si elles sont mises en œuvre, favoriseraient une implication et une participation plus grandes du secteur de la santé. Dans cette optique, elle s'appuie sur une compréhension des rôles et responsabilités clés de ce secteur, l'identification des parties prenantes sous représentées et en trouvant les moyens de renforcer les atouts naturels du secteur de la santé et de développer une compréhension commune des avantages de l'Approche stratégique.

35. La stratégie vise principalement les gouvernements, les organisations intergouvernementales et non gouvernementales qui portent la responsabilité collective de la mise en œuvre de l'Approche stratégique.

VI. Activités

36. Les activités possibles, à mener sur base volontaire, pour atteindre les objectifs de la stratégie sont décrites ci-après. Elles sont regroupées autour de six thèmes en lien avec la Stratégie politique globale : la sensibilisation, la mise à profit des réseaux actuels dans le secteur de la santé, l'autonomisation des correspondants de l'Approche stratégique, la mise en place de conditions saines dans les établissements de soins, le renforcement de la formation et du développement professionnels et le développement d'actions conjointes par les secteurs.

A. Sensibilisation

37. Les activités décrites dans cette section soulignent l'importance des objectifs de la Stratégie politique globale en matière de connaissances et d'information, en particulier l'alinéa b) i) du paragraphe 15, dont l'objectif est de faire en sorte que l'information sur les produits chimiques soit disponible, accessible, facilement utilisable, adéquate et adaptée aux besoins. La nature diverse du secteur de la santé est telle que plusieurs activités spécifiques seraient utiles à cet égard.

1. Typologie des acteurs du secteur de la santé

38. Compte tenu de la diversité des éventuels participants du secteur de la santé, une typologie plus fine des acteurs du secteur de la santé permettrait d'adapter les produits d'information aux différents publics. Ceux qui ont peu conscience de l'Approche stratégique pourraient être ciblés de manière plus systématique et ceux ayant un fort potentiel d'implication pourraient faire l'objet d'une attention prioritaire. Parmi les groupes prioritaires des activités de sensibilisation inhérentes à l'élaboration de la présente stratégie figurent les ministères de la santé et les groupes professionnels sous-représentés comme le personnel infirmier, les sages-femmes, les médecins et les spécialistes de la santé du travail qui pourraient être d'importants défenseurs de l'Approche stratégique. Un glossaire des termes de base, définissant les différentes parties prenantes du secteur de la santé, pourrait être élaboré sur base de la terminologie de l'OMS, pour faciliter la communication et les activités de sensibilisation.

2. Éventail des produits d'information

39. La nature de l'Approche stratégique en tant que cadre d'une action multisectorielle concertée n'est pas bien comprise en dehors des cercles de la gouvernance internationale. Il serait utile de développer des produits d'information visant essentiellement à fournir des exemples des avantages de la participation du secteur de la santé à l'Approche stratégique, ainsi que des possibilités d'une telle participation, et traiter de questions techniques spécifiques intéressant le secteur de la santé telles que le plomb dans la peinture, le mercure dans les appareils de mesure, les produits chimiques représentant un problème majeur de santé publique, l'évaluation et la gestion des risques professionnels, les produits chimiques soumis à des actions internationales et l'hygiène du milieu pour les enfants. La pertinence de chaque question pour le segment du secteur de la santé qui est ciblé devrait être soulignée.

3. Portail d'information sur la santé de l'Approche stratégique

40. Un portail d'information sur la santé de l'Approche stratégique pourrait faciliter l'accès à des informations et à des activités utiles dans le cadre des fonctions d'échange du secrétariat. Ce portail proposerait des liens vers les campagnes de sensibilisation nationales et les organisations travaillant sur les dossiers intéressant les produits chimiques et la santé. Appeler le portail « SAICM-Santé » et le relier à l'Observatoire mondial de la santé de l'OMS¹⁴ pourraient encourager une reconnaissance plus large et conduire à une meilleure compréhension de l'Approche stratégique en tant que forum de discussion des questions concernant les produits chimiques et leurs incidences sur la santé.

4. Revues

41. Pour tirer parti des revues les plus fréquemment lues et établies expressément à l'intention du secteur de la santé, un effort pourrait être fait pour accroître le nombre d'articles examinés par les pairs sur les aspects sanitaires de l'Approche stratégique dans les revues spécialisées sur les soins de santé, les problèmes médicaux et la toxicologie et les autres revues connexes, notamment celles émanant des organismes professionnels.

B. S'appuyer sur les réseaux existants dans le secteur de la santé

42. La diffusion d'informations et la participation à des plateformes interministérielles ou interinstitutionnelles représentent une partie essentielle des dispositions de la Stratégie politique globale sur la mise en œuvre et l'évaluation des progrès accomplis. Savoir qui contacter au sujet de n'importe quelle question est un critère minimal de base pour la mise en œuvre efficace de l'Approche stratégique.

1. S'appuyer sur les mécanismes nationaux et régionaux qui impliquent le secteur de la santé

43. Conformément aux demandes formulées par la région d'Amérique latine et des Caraïbes, des efforts devraient se poursuivre pour permettre aux correspondants nationaux de l'Approche stratégique de coopérer et coordonner avec les correspondants du secteur de la santé, en tirant parti, si possible, des structures nationales et régionales existantes de l'OMS. L'OMS devrait être invitée à communiquer les coordonnées des contacts pertinents afin de permettre l'établissement rapide d'un réseau de contacts et son interconnexion avec le centre d'informations sur les produits chimiques de l'Approche stratégique. L'inclusion dans le réseau des institutions et des centres de santé publique et d'hygiène du milieu contribuerait à renforcer les capacités techniques au niveau national et régional.

14 <http://apps.who.int/ghodata/>.

2. Réseaux sur les questions présentant un intérêt particulier

44. Des sites Internet interactifs, des forums de discussion et des réseaux sur les questions présentant un intérêt particulier pour le secteur de la santé devraient être encouragés et soutenus, afin de stimuler les flux d'information et l'échange des connaissances et des meilleures pratiques entre les professionnels de la santé, les universitaires et les autres parties prenantes. Les enseignements accumulés et les études de cas sur les interventions et les expériences réussies concernant les produits chimiques posant un problème majeur de santé publique pourraient être partagés de cette manière. Les réseaux devraient continuer d'être développés et gérés par les acteurs avec une visibilité et une accessibilité accrues au niveau international. Le choix des groupes de discussion serait déterminé par les principaux rôles et responsabilités identifiés du secteur, tels que l'évaluation des risques. Afin d'assurer autant que possible la promotion et l'utilisation, des efforts seraient déployés pour s'appuyer sur les groupes de discussion et les réseaux existants, comme le réseau INTOX pour l'échange d'informations et l'assistance mutuelle sur les poisons et les questions toxicologiques¹⁵ et le réseau de l'évaluation des risques liés aux produits chimiques, à mettre en place par l'OMS, en guise de forum pour l'identification des lacunes, des besoins et des nouvelles questions, ainsi que pour l'échange scientifique et la collaboration sur les activités d'évaluation des risques.¹⁶

C. Autonomisation des correspondants de l'Approche stratégique

45. À tous les niveaux de l'Approche stratégique, les correspondants sont les pièces maîtresses de sa mise en œuvre et jouent un rôle essentiel dans la section VI de la Stratégie politique globale concernant la mise en œuvre de l'Approche stratégique.

1. Rôle des correspondants de l'Approche stratégique

46. Le paragraphe 23 de la Stratégie politique globale stipule que le rôle des correspondants nationaux de l'Approche stratégique est de servir d'intermédiaires efficaces pour les communications sur les questions relevant de l'Approche stratégique. Étant donné que le niveau de mise en œuvre de l'Approche stratégique a augmenté et s'est approfondi, ce rôle de communication mérite peut-être des précisions. Des orientations, comme celles proposées par la région Afrique à la deuxième session de la Conférence,¹⁷ pourraient être élaborées afin de fournir des informations supplémentaires aux correspondants de l'Approche stratégique sur la nécessité de collaborer avec des homologues d'autres secteurs, notamment celui de la santé. Un point permanent spécifique pourrait être inscrit aux ordres du jour des réunions régionales de l'Approche stratégique afin de donner la possibilité de discuter des questions relatives au secteur de la santé et la mise en œuvre de l'Approche stratégique et de mettre en évidence les questions d'importance mutuelle dans le domaine de la santé et l'environnement. Un tel mécanisme soulignerait l'importance des contacts avec le secteur de la santé dans la préparation des réunions et s'appuierait sur l'utilisation des réseaux existants dans le secteur de la santé, de manière à les familiariser davantage avec les questions débattues dans le contexte de l'Approche stratégique et à faciliter leurs contributions aux réunions de celle-ci. Lorsque les correspondants désignés de l'Approche stratégique ne peuvent pas participer à des réunions, les correspondants d'autres secteurs, tels que le secteur de la santé, pourraient être invités à les remplacer, plutôt que des collègues du même ministère. Cette approche contribuerait à promouvoir et à assurer la coordination interministérielle prévue par la Stratégie politique globale.

2. Suivi des plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique

47. Une compréhension plus claire et plus formelle de la mise en œuvre des principales activités liées à la santé prévues dans le Plan d'action mondial pourrait être obtenue grâce à l'examen des plans actuels et futurs de mise en œuvre de l'Approche stratégique, associé aux outils de planification du développement du secteur de la santé. S'employer à rattacher ces travaux aux initiatives de l'OMS au niveau des pays, par exemple les stratégies de coopération qui définissent les priorités convenues par l'Organisation et les gouvernements nationaux, pourrait favoriser un renforcement des liens entre les programmes stratégiques. De telles approches permettent de cerner plus facilement les aspects de la gestion des produits chimiques qui concernent le secteur de la santé et de prendre en compte les informations sur des dossiers particuliers intéressant les produits chimiques et la santé, notamment la charge de morbidité environnementale. Des informations pourraient être recueillies sur l'état de mise en œuvre des éléments du Plan d'action mondial concernant la santé, afin de permettre à l'actualisation du plan au fil du temps.

15 www.who.int/ipcs/poisons/network/en/index.html.

16 www.who.int/ipcs/about_ipcs/networks/gra_report/en/index.html.

17 SAICM/ICCM.2/15, annexe IV.

3. Sessions d'information de haut niveau sur la santé

48. Des sessions d'information de haut niveau sur la santé devraient être organisées à l'intention des politiciens et des hauts fonctionnaires aux niveaux national, régional et international. Ces sessions pourraient se tenir parallèlement aux réunions régionales sur l'Approche stratégique et seraient l'occasion de fournir aux décideurs des conseils et des données claires et actualisées sur la charge de morbidité et les coûts correspondants, afin de promouvoir le dialogue entre les secteurs et de rehausser la visibilité politique des aspects sanitaires de la gestion rationnelle des produits chimiques. Les pays accueillant les réunions régionales pourraient être invités à prendre l'initiative d'organiser de telles sessions impliquant le secrétaire à la santé ou d'autres hauts représentants du ministère de la santé.

D. Créer des établissements de soins sains

49. La réduction des risques, un objectif central de la Stratégie politique globale, vise à réduire au minimum les risques que les produits chimiques pourraient faire courir à la santé humaine et à l'environnement, et met particulièrement l'accent sur les risques touchant les groupes vulnérables. Les activités décrites dans cette section de la stratégie pour le secteur de la santé sont destinées à renforcer les mesures liées à la gestion des produits chimiques au sein du secteur de la santé, suscitant ainsi l'intérêt et renforçant les capacités en faveur d'une action plus large, dans le secteur, pour contribuer à la gestion rationnelle des produits chimiques.

1. Mobiliser l'intérêt et la prise de conscience du personnel de la santé

50. Les activités sanitaires sont de gros consommateurs de produits chimiques, notamment certains dont on sait qu'ils ont des incidences graves sur la santé et l'environnement. Ainsi, un secteur dont la mission est de protéger la santé humaine peut également contribuer à la charge de morbidité. Les substances chimiques incorporées dans les produits qui sont utilisés dans les soins de santé affectent la santé humaine tout au long du cycle de vie de ces produits. Les populations vulnérables sont, notamment, les patients, les travailleurs sanitaires qui sont exposés à ces produits chimiques sur une base quotidienne, les ouvriers des usines où sont fabriqués les produits, les travailleurs dans les installations d'élimination des déchets et tous ceux qui vivent à proximité des usines de fabrication ou des sites d'élimination des déchets. Mobiliser l'intérêt des travailleurs sanitaires concernant la gestion rationnelle des produits chimiques pourrait susciter une plus grande prise de conscience et implication dans la gestion des produits chimiques et, plus généralement, une réduction de la charge que représentent les maladies professionnelles liées à l'utilisation de produits chimiques et toutes les autres formes de problèmes de santé imputables aux conditions de travail dans les établissements de soins.

2. Politique des milieux sanitaires en matière de produits chimiques

51. Un cadre pour une politique des produits chimiques des établissements de soins devrait être établi sur la base des meilleures pratiques. Une approche pourrait consister à lancer l'établissement d'un rapport sur les incidences sur l'hygiène du milieu de l'utilisation et de l'élimination des constituants chimiques des produits utilisés dans les établissements de soins. Ce rapport pourrait inclure des études de cas sur les meilleures pratiques observées dans les hôpitaux et autres établissements de soins où des solutions de remplacement plus sûres ont été introduites pour certains usages, afin de mettre en évidence les actions que pourrait engager le secteur de la santé pour réduire l'utilisation de produits chimiques dangereux. Il pourrait identifier ceux qui pourraient avoir à prendre des décisions sur les solutions de remplacement plus sûres dans de tels établissements, notamment les planificateurs, les constructeurs, les gestionnaires de systèmes, les fournisseurs, les opérateurs et les intervenants représentant les patients hospitalisés, les patients externes et les communautés locales. La mise en œuvre d'approches simples, souvent utilisées dans des contextes aux ressources limitées, comme le marquage des zones de danger¹⁸, vis-à-vis des produits chimiques utilisés dans le secteur de la santé, pourrait contribuer à impliquer les professionnels de la santé dans la gestion rationnelle des produits chimiques sur leur lieu de travail.

E. Renforcement de la formation et du développement professionnels

1. Formation en matière d'hygiène du milieu et de santé au travail

52. La formation et le développement professionnels en matière d'hygiène du milieu sont encore loin de se situer à un niveau optimal, notamment pour la gestion rationnelle des produits chimiques qui affectent des groupes vulnérables spécifiques, y compris les enfants, les personnes âgées, les populations fortement exposées, comme les travailleurs de certaines industries, et les populations autochtones. De nombreuses organisations sont responsables de l'élaboration et de l'offre de la formation professionnelle. Les gouvernements et les associations professionnelles concernées

18 www.ilo.org/legacy/english/protection/safework/ctrl_banding/index.htm.

devraient envisager de collaborer pour échanger les modules de formation existants, en améliorer l'utilisation et si possible, les développer davantage ou les adapter pour une utilisation dans les programmes d'enseignement sur les produits chimiques et la santé des formations médicales et infirmières de premier cycle et des cycles supérieurs, afin de favoriser le développement d'une réserve de médecins et d'infirmiers qualifiés en hygiène du milieu. Les modules de formation mis au point par l'OMS pour les professionnels de la santé et les pédiatres, dans le contexte de ses initiatives concernant l'hygiène du milieu des enfants ont un potentiel énorme à cet égard.¹⁹ Les écoles de médecine devraient envisager des internats, des bourses ou des spécialisations en hygiène du milieu, eu égard notamment à la toxicologie et à la santé publique et professionnelle

2. Projets pilotes de liaison des associations professionnelles

53. Des projets pilotes pourraient être entrepris pour relier les associations professionnelles médicales et infirmières avec les principaux groupes et institutions universitaires sur l'hygiène du milieu et l'analyse des risques, afin de renforcer l'implication dans les dossiers de gestion des produits chimiques.

F. Augmentation du nombre d'actions conjointes par les secteurs

1. La protection sanitaire : un problème transversal

a) Accords multilatéraux y compris le Règlement sanitaire international

54. Étant donné que tous les accords multilatéraux sur l'environnement visent à protéger la santé humaine, des actions transversales communes impliquant le secteur de la santé pourraient être menées conjointement et en coordination avec l'Approche stratégique, dans le cadre de la mise en œuvre de la présente stratégie. Compte tenu de la priorité donnée à l'application du Règlement sanitaire international révisé (2005) et des conclusions de rapports sur son application, selon lesquelles les capacités de base et la préparation pour faire face à des événements chimiques et nucléaires sont relativement faibles dans la plupart des régions,²⁰ une coopération plus étroite entre les instruments internationaux pourrait être bénéfique. Les initiatives de renforcement des capacités, comme le développement des capacités nationales en matière d'analyses de laboratoire; la préparation, l'alerte et l'intervention en cas d'urgence; une meilleure coordination des inspections dans les ports et les postes-frontières terrestres; et l'amélioration de la surveillance épidémiologique, de l'évaluation des risques et de la communication, ont des applications dans plusieurs instruments internationaux relatifs aux produits chimiques. L'Approche stratégique pourrait être utilisée pour favoriser et surveiller une amélioration de la coopération à cet égard. Elle pourrait accroître l'effet de levier et les ressources, en particulier pour les projets de renforcement des capacités où d'importants investissements sont nécessaires. Des activités de surveillance et de biocontrôle, par exemple, seraient intéressantes pour plusieurs instruments nationaux, régionaux et internationaux et feraient intervenir expressément le secteur de la santé.

b) Toxicovigilance

55. La toxicovigilance et la toxicosurveillance sont des termes analogues désignant une approche systématique de l'identification et de la prévention des effets néfastes des produits chimiques, fondées en grande partie sur la collecte des données d'observation issues de l'expérience humaine. Les approches de toxicovigilance efficaces s'appuient sur des liens étroits de coordination entre les ministères, les établissements de santé et les centres antipoison, entre autres, et fournissent l'occasion d'impliquer le secteur de la santé et les autres parties prenantes, tout en favorisant la gestion rationnelle des produits chimiques

2. Processus régionaux concernant la santé et l'environnement

56. Le renforcement des processus ministériels régionaux sur la santé et l'environnement doit être mis à profit pour stimuler l'implication du secteur de la santé dans les dossiers concernant les produits chimiques. Plusieurs initiatives existantes pourraient être utilisées pour appeler davantage l'attention sur la mise en œuvre de l'Approche stratégique. En Afrique, par exemple, la gestion des produits chimiques a été récemment identifiée comme l'une des dix priorités communes en matière d'environnement et de santé pour l'application de la Déclaration de Libreville. Les liens entre ces processus et la mise en œuvre de l'Approche stratégique devraient être formalisés dans le cadre de la présente stratégie.

19 www.who.int/ceh/capacity/training_modules/en/index.html.

20 A65/17 et A65/17/Add.1. Disponible sur le site http://apps.who.int/gb/e/e_wha65.html.

VII. Moyens d'exécution

57. La présente stratégie a été conçue de manière à être mise en œuvre par les dispositifs institutionnels existants pour renforcer l'engagement dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique. Ces mécanismes institutionnels existants comprennent les processus de coordination nationaux et régionaux, les plans de mise en œuvre de l'Approche stratégique, le Programme de démarrage rapide de l'Approche stratégique et les dispositifs financiers à long terme. Les informations concernant la participation du secteur de la santé devraient être recueillies par les mécanismes réguliers de communication des informations de l'Approche stratégique, et les parties prenantes concernées du secteur de la santé devraient être invitées à fournir des informations supplémentaires pour compléter celles recueillies par l'outil d'établissement des rapports en ligne du secrétariat.

58. Les progrès seront évalués aux réunions régionales qui se tiennent pendant la période intersessions. Le secrétariat, en consultation avec l'OMS, devrait préparer un rapport officiel sur les progrès concernant le renforcement de la participation du secteur de la santé dans la mise en œuvre de l'Approche stratégique, pour examen aux sessions de la Conférence, à partir de sa quatrième session.
